Auvergne ➔ Actualité

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

La candidate FN « malgré elle » a déposé plainte

Candidate « malgré elle » pour le FN, d'après ses propres dires (voir notre édition du mercredi 18 février), Annick Rouchon, une septuagénaire habitant à Royat, a bel et bien déposé plainte auprès du procureur de la République.

Annick Rouchon, ancienne militante du Front national, qui assure « ne plus avoir sa carte depuis août », se dit « victime de son ancien parti qui l'aurait inscrite contre son gré comme candidate FN dans le canton de Saint-Ours-les-Roches ».

« Non, je ne voulais pas m'investir. J'ai 77 ans, je suis atteinte de cécité, je ne vais pas me lancer dans une campagne électorale ». Elle affirme « avoir reçu la visite de deux responsables du FN. Ces deux femmes disaient qu'elles avaient besoin de mon nom. Moi je voulais juste un acte de domiciliation pour pouvoir voter à Royat, pas pour être candidate ! »

Annick Rouchon a bien tenté un recours auprès de la préfecture mais cette dernière ne peut plus annuler une candidature actée par ses services. Du coup, comme elle l'avait indiqué déjà mardi, Annick Rouchon a déposé plainte pour abus de faiblesse.

Ce que conteste Erik Faurot, le délégué départemental frontiste : « C'est elle qui a demandé une attestation électorale. Je ne peux imaginer qu'elle n'était pas consciente de ce qu'elle faisait ! Elle était candidate et honorée ».

Annick Rouchon ne serait pas la seule dans ce cas puisqu'une sexagénaire de Saône-et-Loire, ayant récemment quitté le FN, a découvert sa candidature dans la presse locale. La présidente du FN, Marine Le Pen, a réagi en dénonçant « une barbouzerie ». Elle a accusé le Parti de France (PDF), dirigé par l'ex-frontiste Carl Lang, d'avoir organisé une « manip » visant à décrédibiliser le FN. Elle a aussi annoncé le dépôt d'une plainte.

Le délégué régional du PDF, Dominique Morel a réagi en expliquant qu'« à aucun moment Carl Lang n'a eu connaissance de cette sordide affaire, les déclarations de Marine Le Pen sont donc calomnieuses ». ■

TERROIR ■ L'emblématique fromage auvergnat au Salon de l'Agriculture

Le saint-nec' de retour à Paris

Absent du Salon de l'Agriculture depuis une décennie, le saint-nectaire fait son grand retour cette année pour représenter les 610 producteurs auvergnats.

Simon Antony

C'est un étendard, un symbole, le héraut de toute une région. Reconnu AOP depuis 1955 par voie judiciaire (mais seulement depuis 2007 par décret), le saint nectaire n'avait pourtant pas représenté l'Auvergne depuis plus de dix ans au Salon de l'Agriculture.

« Ce n'est pas normal que nous ne soyons pas dans la plus grande ferme de France », tranche Marie-Paule Chazal, directrice de l'interprofession saint nectaire. Du 21 février au 1er mars, le saint nectaire sera présent porte de Versailles.

13.500 tonnes par an

Dans le secteur AOP, à cheval sur le Puy-de-Dôme et le Cantal, 610 producteurs vivent de ce fromage. Chaque année, 13.500 tonnes de saint nectaire sont vendues dans toute la France. Tout une économie qui va monter à Paris pour parler de son pays. « Nous sommes là autant pour représenter un produit qu'un territoire. »

CAMPAGNE. Durant tout le Salon, les affiches du métro parisien aux couleurs de l'Auvergne.

Huit cents fromages ont pris le chemin de la capitale et à peu près autant devraient les rejoindre la semaine prochaine.

Si depuis cinq ans que l'AOP a entrepris de communiquer, le marché du saint nectaire se porte bien mais souffre de sa saisonnalité. En un mot, lors des périodes de fortes demandes, l'été et la fin d'année, il n'est pas produit pas assez de fromages pour satisfaire la demande. Et le phénomène est inverse en début d'année et à la rentrée.

C'est donc pour venir à la rencontre des professionnels que l'interprofession saint nectaire monte au Salon, avec son stand aux couleurs du Sancy, au milieu de l'espace Auvergne.

Une vingtaine de personnes va se relayer pour vendre les mérites du saint nectaire. Une campagne d'affichage dans le métro parisien accompagnera l'opération tout le temps du Salon. ■

Salon. www.salon-agriculture.com.

ÉCHOS RÉGION

MÉMOIRE ■ Hommage à Jean Zay

Les Loges d'Auvergne du Grand Orient de France organisent, mardi 24 février une journée dédiée à Jean Zay. La première commémoration débutera à 9 h 30 à la carrière des Malavaux, à Cusset, où Jean Zay tomba le 20 juin 1944 sous les balles des miliciens. La journée se poursuivra à Riom à 11 h 30, devant la maison d'arrêt où il avait été incarcéré. Une cérémonie aura lieu à la mairie de Clermont-Ferrand à 15 heures. À 17 heures, dans l'amphi A1 de l'École universitaire de management, 26 avenue Léon-Blum à Clermont-Ferrand, Daniel Kellergrand, grand maître du Grand Orient de France, donnera une conférence sur « La Franc-maçonnerie face aux défis du XXIe siècle ». ■

CULTURE ■ Rencontres occitanes

Le Conseil régional et l'Institut d'études occitanes (IEO) organisent une demi-journée d'échanges sur « L'insertion de la langue et la culture occitanes dans les projets de territoires » le lundi 23 février, de 13 h 30 à 17 h 30, à l'hôtel de Région (59 boulevard Léon-Jouhaux, à Clermont-Ferrand). Participation sur inscription auprès de l'IEO Région Auvergne, par email à ieoregionauvergne@gmail.com ou par téléphone au 07.57.51.01.23. ■

TRAVAIL SOCIAL ■ Séminaire à l'Institut de travail social de la région Auvergne

Un séminaire sur le travail social en Europe sera organisé le jeudi 26 février, de 14 heures à 16 heures, à l'Institut de travail social de la région Auvergne (Istra). La mise en marché de l'aide à domicile dans le cadre des politiques européennes sera abordée avec Frédérique Streicher, sociologue, membre du département recherche et responsable de la formation DEIS à l'IRTS Lorraine.
En Europe, les politiques sociales renforcent les régulations institutionnelles nationales et territoriales sur le principe du libre-échange et de la mise en concurrence des services sociaux. Dans ce contexte les services prestataires à domicile ont évolué vers des formes d'entreprises associatives ou commerciales.
Entrée libre sur inscription : ITSRA 62, avenue Marx-Dormoy, BP 30327, 63009 Clermont-Ferrand cedex 1 ; tél. 04.73.17.01.00. ■

CONCOURS ■ Découverte du monde de l'entreprise par les jeunes

Raconte-moi une entreprise et ses métiers

À sa mission première de promotion de la presse et de la communication, la Fondation Varenne, à travers le concours « Raconte-moi une entreprise et ses métiers », a ajouté il y a quelques années celle de la découverte du monde de l'entreprise par les jeunes.

Près de 3.000 élèves auvergnats ont déjà participé à cette opération. Hier, c'est dans les salons de l'Espace Montagne, à Clermont-Ferrand, que les représentants de la Fondation Varenne, du rectorat de Clermont-Ferrand, du groupe Centre France-*La Montagne*, de l'Onisep, de la Chambre de métiers et d'artisanat du Puy-de-Dôme, du Medef Auvergne, du Crédit Agricole de la Haute-Loire et de la Loire et des jeunes agriculteurs 43 ont scellé le partenariat de cette huitième édition.

Ouvert aux élèves des collèges, lycées et classes de BTS, ce concours s'inscrit dans le cadre du parcours de découverte des métiers et formations et de l'accompagnement personnalisé.

Il permet d'associer les enseignants, les entreprises de l'industrie, du commerce, des services, de l'artisanat et du monde agricole pour valoriser l'expression écrite des jeunes dans un exercice de découverte de l'entreprise, un atout majeur dans la construction de leur projet personnel et professionnel.

PARTENARIAT. Les signataires de ce nouveau partenariat avec de gauche à droite au premier plan : Francis Michard, représentant le rectorat de Clermont ; Jean-Yves Vif, rédacteur en chef du journal *La Montagne* ; René Belin, conseiller de la Fondation Varenne ; Philippe Page, directeur général de la Fondation Varenne. PHOTO THIERRY LINDAUER

Les élèves sont invités à découvrir une entreprise locale et à rédiger un article de presse illustré d'une photo, valorisant l'entreprise, ses métiers, ses produits ou services, ses points forts et ses performances. Les jeunes deviennent reporters de l'entreprise qui est ainsi médiatisée.

Les articles primés par le jury pour chaque niveau (collège, lycées, BTS) seront publiés dans les sites du groupe Centre France et des prix seront remis aux lauréats par la Fondation Varenne et les partenaires de l'opération.

La date limite pour déposer les dossiers est fixée au 20 avril. La dotation d'une valeur de 6 000 € sera attribuée sous la forme d'enveloppes financières et de matériel informatique ou photographique.

La remise des prix se déroulera début juin. ■

Pratique. Renseignements et modalités d'inscription avant le 20 avril sur www.fondationvarenne.

Pdd